



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Vu le code de la voirie routière,

Vu le code général des collectivités,

Par arrêté n°2017-28 du 6 Avril 2017,
le maire de Pont-Sainte-Maxence a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de déclassement du domaine public d'une parcelle située au quartier «les Terriers».

Une partie de ladite parcelle sera cédée à la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte pour y construire une crèche.

Monsieur Jacques NICOLAS a été désigné comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera du 28 avril 2017 au 12 mai 2017 aux jours et heures habituels d'ouverture de l'hôtel de ville de Pont-Sainte-Maxence.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Pont-Sainte-Maxence le samedi 29 avril de 10h00 à 12h00 et le vendredi 12 mai de 15h00 à 17h00. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête déposé en mairie de Pont-Sainte-Maxence ou les adresser au commissaire-enquêteur en mairie par écrit.

Son rapport et ses conclusions, transmis dans un délai d'un mois à compter de l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à l'hôtel de ville de Pont-Sainte-Maxence.

Arnaud DUMONTIER